



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT, DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET TRANSFORME/RDC

PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A
NIVEAU DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI

« TRANSFORME-RDC »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERETS

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET) AUDITEUR INDEPENDANT CHARGE DE
(i) LA VERIFICATION DE LA REALISATION DES CONDITIONS BASEES SUR LA
PERFORMANCE (CBP) ET (ii) DE L'AUDIT FINANCIER DES COMPTES DU FONDS DE
GARANTIE PARTIEL DU PORTEFEUILLE DE CREDIT (FGPPC)

N° Avis : AMI N°ZR-TRANSFORME-327686-CS-CQS

Source de financement : Banque mondiale Crédit n°7101-ZR & Don E0280-ZR

Date de publication : 1^{er} juin 2023

Date de clôture : 20 juin 2023

1. Dans le cadre de sa stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la RDC a demandé et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt et un don pour financer le « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi », TRANSFORME/RDC. L'objectif de développement de ce projet est d'**améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées**. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises ; (ii) accès au financement ; et (iii) environnement des affaires.
2. C'est dans ce cadre que le Gouvernement de la RDC a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt et don en vue d'effectuer des paiements au titre d'un contrat pour les prestations des services d'un « *Consultant (Cabinet) auditeur indépendant chargé de (i) la vérification de la réalisation des conditions basées sur la performance (CBP) et (ii) de l'audit financier des comptes du Fonds de Garantie Partiel du Portefeuille de Crédit (FGPPC)* »
3. L'objectif général de la prestation est de (i) vérifier et valider de façon indépendante les niveaux d'atteinte des Conditions basées sur la Performance (CBP), conformément, à la description et la définition indiquées dans la matrice des CBP et (ii) d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière consolidée du Fonds de Garantie Partiel du Portefeuille de Crédit (FGPPC) qui sera administré par un Consultant (Cabinet) gestionnaire du Fonds FGPP. A cet égard, l'auditeur doit se prononcer sur (i) la vérification de la réalisation des CBP et (ii) l'audit des comptes du FGPPC.

4. Le Consultant devra répondre au profil ci-après :

- Être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts- Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF.
- Disposer d'une expérience confirmée, d'au moins cinq (5) missions en audit financier des comptes des projets de développement financés par les principaux bailleurs des fonds (BM, BAD, AFD, UE, JICA, FIDA, etc...);
- Les expériences antérieures du cabinet en audit des projets de développement du secteur des PME ou de l'entrepreneuriat ou autres, financés par les Bailleurs de fonds internationaux serait un plus.

5. L'UCP-TRANSFORME invite les candidats (Consultants/Cabinets ou formes) admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de cette mission. Les groupements avec des firmes ou cabinets congolais sont encouragés.

6. Un Consultant sera retenu selon la méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC), telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », édition du 1er juillet 2016, révisée novembre 2017, en juillet 2018 et en novembre 2020 en vertu du Nouveau Cadre de Passation des Marchés Publics (NCPM), et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1er juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

7. Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment sur les termes de référence, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de **9 à 16 heures (heure locale, TU+1)** ou sur le site web « www.padmpe.cd ».

8. Les manifestations d'intérêt écrites, en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier physique ou par courrier électronique (e-mail), au plus tard le **mardi 20 juin 2023 à 16 heures (heure locale, TU +1)** et porter clairement la mention ci-après : **AMI N°ZR-TRANSFORME-327686-CS-CQS « Recrutement d'un Consultant (Cabinet) auditeur indépendant chargé de (i) la vérification de la réalisation des conditions basées sur la performance (CBP) et (ii) de l'audit financier des comptes du Fonds de Garantie Partiel du Portefeuille de Crédit (FGPPC) ».**

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National du Projet TRANSFORME
Unité de Coordination du Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi « UCP/ TRANSFORME »
Site, croisement des avenues Avenue Lemarinel et Kisangani n°9-11, Immeuble SOFIDE (en face du Collège Boboto)
Téléphone (+243) 81 87 24 937
Email : transforme@transforme.cd ; cpm@transforme.cd
à Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo

Le Coordonnateur National

